



Centre universitaire  
de santé McGill



McGill University  
Health Centre



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## À VÉLO, NE VOUS CASSEZ PAS LA TÊTE, CASQUEZ-VOUS !

**Montréal, le 17 mai 2012** – Conscients de l'importance de sensibiliser le maximum de citoyens au port du casque le département de traumatologie du Centre universitaire de santé McGill, l'Association québécoise des traumatisés crâniens (AOTC) en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) et le Club Cycliste Cycle Pop (CCCP) réitèrent pour la seconde édition, l'opération de sensibilisation : « À vélo, ne vous cassez pas la tête, casquez-vous ». Cette activité vise à sensibiliser les cyclistes au port du casque tout en abordant les conséquences d'un traumatisme crânien. L'événement se tient dans le cadre de la semaine québécoise des personnes traumatisées craniocérébrales, le long de la piste cyclable du boulevard René-Lévesque à l'angle de la rue Panet.

**En 2011, près de 1 860 cyclistes ont été victimes de la route au Québec, à Montréal ils étaient 630.**

Les partenaires de l'événement rappellent que les blessures à la tête demeurent la première cause de décès chez les cyclistes. Elles causent 60 % des décès et 30 % des hospitalisations.

### Un réseau cyclable en extension

Depuis plusieurs années, la Ville de Montréal développe et améliore le réseau de voies cyclables en le rendant toujours plus accessible et intégré afin que le vélo devienne une véritable alternative à l'utilisation de l'automobile. BIXI, en parallèle, multiplie ses stations dans les arrondissements. En conséquence de ce développement, le nombre de cyclistes croît chaque année à Montréal. Or, l'usage du casque n'est pas instinctif pour beaucoup d'usagers.

Malgré une meilleure prise de conscience quant à l'utilisation du casque par les cyclistes montréalais, une étude du Centre universitaire de santé McGill révèle qu'environ un montréalais sur deux ne porte pas de casque à vélo. Nous tenons donc à réitérer l'importance de porter le casque afin que chacun s'assure de sa propre sécurité.

De plus, le SPVM rappelle aux cyclistes qu'il est important de respecter les règles de circulation à vélo. Assurez-vous d'être vu par les automobilistes, cela pourrait vous éviter d'être impliqué dans une collision.

Qui de mieux placé pour faire la promotion du casque que ceux qui le portent systématiquement lorsqu'ils enfourchent leur monture? La FQSC et des membres du CCCP seront présents pour témoigner de l'importance fondamentale du port du casque et pour opérer des ajustements techniques au besoin.

Les organisateurs de l'événement joignent leurs voix afin de promouvoir le port du casque. Qui sait, un jour, nous pourrions peut-être nous vanter de faire partie des villes du monde hautement casquées, et ce, sans avoir recourt à la législation.

-30-

Renseignements :  
Module relations médias  
Section des communications corporatives  
Service de police de la Ville de Montréal  
514 280-2015

Centre universitaire de santé McGill  
Département de relations publiques et communications  
514 934-1934 ext. 34320

Association Québécoise des Traumatisés Crâniens  
Pierre Mitchell  
514 231-7447

Société de l'assurance automobile du Québec  
418 528-4894  
Sans frais : 1 866 238-4541